

**Procès verbal  
du Conseil d'école**

**Conseil d'école n° 1** Date : 17/10/2017

**Durée : 2 h**

**Participants**

*Représentants des parents d'élèves :*

- Mme Bergeot (CE1)
- Mme Levy (CE2)
- Mme Nawrocki (CE1)
- Mme Petranek (CM1)
- Mme Remise (CE2)
- Mme Ruffier (CE2)

*Représentants de la mairie :*

- Mr Hillion (Maire)
- Mme Garcia (Chargée des affaires scolaires)

*Enseignants*

- M. Bedel CP
- Mme Delebarre CE1
- Mme Maire CE2
- Mme Fustier CE2
- Mme Gavalda CE1/CM1/CM2
- M. Bernet CM1
- Mme Larue CM2

*Invité excusé*

- Mr Boissière (IEN)

**Président de la séance : Mme Larue**

**Ordre du jour :**

- 1/ Rôle et membres du Conseil d'école
- 2/ Bilan élections des représentants de parents d'élèves
- 3/ Règlement intérieur/Charte de la laïcité
- 4/ Structure de l'école
- 5/ Sécurité/PPMS
- 6/ Projet d'école
- 7/ APC
- 8/ Intervenants
- 9/ Animations/ Spectacles
- 10/ Travaux
- 11/ Périscolaire (cantine, NAP, rack vélos)
- 12/ APEIV (jeux cour, voyages scolaires, piscine, opérations)
- 13/ Divers (rythmes scolaires, pause méridienne)

**Compte-rendu :**

**1/ Rôle et membres du Conseil d'école**

Le Conseil d'École est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école. Il est constitué pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Ses membres sont : l'ensemble des enseignants affectés à l'école, le Maire, le Conseiller Municipal chargé des affaires scolaires, les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le DDEN (Délégué départemental de l'Éducation Nationale).

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription (IEN d'Orsay) M. BOISSIERE assiste de

droit au conseil d'école.

Les membres supplémentaires (voix consultative) peuvent être : membres du RASED, infirmière ou médecin scolaire, personnel périscolaire.

### **Présentation des membres présents et des membres invités excusés.**

#### **2/ Bilan élections des représentants de parents d'élèves**

*Résultats aux élections des Représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole du 13/10/2017:*

240 inscrits, 118 votants soit 49,17 % de votants.

Les 6 sièges ont été attribués à Mesdames BERGEOT, LEVY, NAWROCKI, PETRANEK, REMISE, RUFFIER (liste APEIV).

#### **3/ Règlement intérieur/Charte de la laïcité**

Le règlement intérieur de l'école a été mis en conformité avec le Règlement Type Départemental en 2015.

Il n'y a pas de modifications cette année.

La Charte de la laïcité fera l'objet d'un **temps fort** le 8/12 à l'occasion de la journée nationale de la laïcité qui aura lieu le 9 (samedi) : - Présentation de la Charte (version classique + version simplifiée) et lecture des articles adaptés aux élèves par les CM2 devant toute l'école. Rappel de l'endroit où elle est accrochée.

-Travail dans chaque classe autour des articles qui concernent spécifiquement l'école : choix de 1 ou 2 articles par classe à illustrer (à côté de la Charte).

Rappels concernant **la sortie des élèves** : les enseignants accompagnent jusqu'à la grille les élèves **non inscrits** aux NAP, à l'étude ou à la cantine. Les élèves peuvent attendre leurs parents à la grille mais lorsque toutes les classes sont sorties, ceux qui restent dans l'enceinte de l'école seront pris en charge par le personnel périscolaire et ne pourront être récupérés qu'à 16h45, 17h00 le vendredi ou 13h20 le mercredi (seuls les enfants de maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes désignées par eux par écrit).

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera lu et commenté avec les élèves puis distribué dans chaque cahier de liaison pour être signé par les familles. Il sera affiché dans les classes et dans la cour.

#### **4/ Structure de l'école**

##### **6 classes, 149 élèves**

M. Bedel : CP ▶ 29 élèves

Mme Delebarre : CE1 ▶ 24 élèves

M. Bernet : CM1 ▶ 28 élèves

Mme Maire/ Mme Fustier : CE2 ▶ 27 élèves

Mme Gavalda : CE1/CM1/CM2 ▶ 15 élèves

Mme Larue/ Mme Morin CM2 ▶ 26 élèves

Le triple niveau bénéficie de décroisements en CE1 pour « Questionner le monde » + anglais et en CM2 pour l'histoire, la géographie.

Le RASED est composé de Mme Mouallem : psychologue de l'Education Nationale, Mme Etchechoury, Maître E sur le secteur Vauhallaan. Les parents peuvent prendre contact avec le RASED par l'intermédiaire de l'enseignant ou de la directrice. Le médecin scolaire n'a pas été nommé. Infirmière du secteur : Mme Junier.

Les PAI ont été transmis à l'Inspection de circonscription et seront visés par un médecin.

#### **5/ Sécurité/PPMS**

6 exercices doivent avoir lieu sur l'année scolaire : 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS.

##### **PPMS :**

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été mis à jour (il peut être consulté). Le 1<sup>er</sup> exercice

aura lieu avant les vacances de la Toussaint (le 20/10) sur le thème confinement en cas de nuage toxique. Les élèves seront avertis.

Un scénario a été élaboré par l'équipe enseignante avec l'aide de partenaires extérieurs (commune). Les autres exercices PPMS porteront sur une mise à l'abri simple et savoir s'échapper/se cacher, Ce seront des exercices courts (15/20 min) qui s'inscrivent dans le cadre de l'éducation à la sécurité avec notamment l'apprentissage des gestes de 1<sup>er</sup> secours en EMC.

#### ***Sorties et voyages scolaires :***

Ils sont autorisés mais il est préconisé d'éviter les lieux hautement touristiques.

Un guide « Sécurité des écoles » visant à informer les familles peut être consulté sur le site du ministère : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

#### **6/ Projet d'école**

Poursuite du projet d'école 2015/2018 :

4 besoins prioritaires avec un *objectif général* pour chacun d'eux :

- 1) Améliorer les relations entre les élèves en favorisant le respect, l'entraide et la coopération
- 2) Mettre en place des outils cohérents dans la continuité et la complémentarité des apprentissages de la PS au collègue
- 3) Améliorer la rédaction de différents types d'écrits et stimuler l'imaginaire
- 4) Favoriser la démarche expérimentale et acquérir des langages scientifiques

Des objectifs précis seront définis d'ici décembre avec un programme d'actions réparties sur l'année scolaire.

Les nouvelles fiches actions seront présentées en détail au second Conseil d'école.

#### **7/ APC**

Les élèves peuvent bénéficier d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) les lundis ou mardis et les jeudis de 11h30 à 12h00. Ces activités sont organisées par groupes restreints d'élèves.

L'APC peut prendre différentes formes :

→ aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (exercices de manipulation, d'entraînement, de systématisation...)

→ aide au travail personnel (apprendre à s'organiser, à gérer ses outils, son temps...)

→ activité prévue par le projet d'école (utilisation de l'outil informatique, alimentation du blog...)

Les parents d'élèves souhaiteraient être informés lorsque leur enfant bénéficie des APC. L'équipe enseignante propose de préciser dans le cahier de liaison ou sur le travail de l'élève chaque fois qu'il reste aux APC.

#### **8/ Intervenants**

Mr Thomas Perperot : EPS (45/55 min le mardi ou le jeudi)

Mr Foucaut Du Merle : musique (45 min le lundi)

Mme Nusser Sylvie : bibliothèque (tous les 15 jours / lecture d'histoires pour CP et CE)

Mme Wallez Anne : Contes et Histoire (sur le thème des pays du monde en relation avec la musique)

Mme Elodie Benhamamouch : Arts visuels (janvier/février) sur le thème des animaux et paysages du monde.

#### **9/ Animations, spectacles**

***Depuis le 1<sup>er</sup> septembre :***

-Election du CMJ

***Novembre :***

-Commémoration du 11 novembre : participation d'élèves du CMJ (lectures de textes préparés à l'école).

-Ateliers de sciences par l'association « Atomes crochus » : 1 séance de 2h30 par classe (CP, CE1 et CM1 par ½ groupes). Différents thèmes : l'eau (CP), l'objet technique et l'électricité (CE1, CE2), le

mouvement (CM1 et CM2).

-Lecture d'albums sur le thème de Noël dans le monde par les CM2 aux maternelles : du 15 nov au 13 déc.

#### **Décembre :**

-Spectacle de magie offert par la coopérative scolaire : J 21 déc

-Visite du Père Noël : J 21 déc pour le CP (en Maternelle)

-Remise des livrets du 1<sup>er</sup> trimestre pour les CE2 et les CM1 : vendredi 8 et samedi 9 déc

-Intervention sur la Biodiversité en CM1

-Intervention sur les oiseaux de notre région en CM2 (observation + construction de mangeoires et nichoirs)

#### **En 2018 (d'autres projets seront présentés au 2d Conseil d'école):**

-Bilan scolaire individuel pour les CP, CE1, CM2 et CE1/CM1/CM2 : du 10 au 13 janvier

-Ateliers d'arts plastiques avec Elodie : janvier et février

-Photographe : V 19 janvier

-Petits loups du livre (CP, CE1 et CE1/CM1/CM2)

-Brigade départementale de prévention de la délinquance juvénile : Me 21 mars (du CE2 au CM2)

-Sécurité routière/permis vélo (CM2)

-Permis piéton (CE2)

-Cross : Me 16 mai

-Matinée portes ouvertes : S 26 mai

-Fête de l'école : V 15 juin

**Rappel** : PAS de Pont de l'ascension en 2018.

#### **10/ Travaux**

Plusieurs travaux ont été réalisés ou sont en cours : changement de l'horloge de programmation des sonneries, changement en cours des portes du préau, installation d'un nouveau TNI dans la 6<sup>ème</sup> classe + ordinateur, achat de 3 nouvelles tablettes.

#### **11/ APEIV**

##### **Jeux cour de l'école :**

Lors des récréations du matin, un planning de jeux avec ballon a été mis en place (ballons en mousse et de basket). L'après-midi, un roulement avec petits jeux sera effectif après les vacances de la Toussaint (élastiques, cordes à sauter, jeu de cartes, ouf ball).

L'organisation des jeux dans la cour de l'école et l'achat de matériel sont décidés en conseil de délégués. Elections en cours, le 1<sup>er</sup> conseil aura lieu le 9/11.

##### **Voyages scolaires :**

Il n'y aura pas de voyage en 2017/2018. Les voyages ont lieu tous les deux ans afin de permettre de reporter la subvention pour qu'elle soit plus conséquente. D'une manière générale, l'équipe enseignante essaye de faire partir les élèves au moins une fois au cours de leur scolarité en élémentaire.

##### **Piscine :**

L'absence d'activité piscine correspond à une décision d'équipe et à un choix pédagogique au regard de l'organisation (problème du car qui ne peut pas stationner, perte de temps considérable) et du budget que demande cette activité.

##### **APEIV :**

45 adhérents.

De nombreuses actions sont organisées par l'APEIV au profit des écoles :

Objet personnalisé (novembre)/Opération « range ta chambre ».

Utilisation des fonds par l'école: projet d'achat de micros pour la chorale en extérieur.

#### **12/ DIVERS**

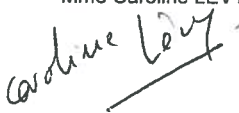


##### **Rythmes scolaires :**

La municipalité ainsi que l'équipe enseignante sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours en

septembre 2018. Un vote aura lieu lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école en mars.

**Pause méridienne :**

Lors de la pause méridienne, les CP mangent toujours à la même heure (11h40) avec la même animatrice. Les autres classes vont déjeuner par roulement (4 rotations). Les roulements varient chaque semaine pour que ce ne soit pas toujours la même classe qui mange au dernier service. 5 animateurs gèrent les 5 niveaux (CP au CM2). Les enfants ont en moyenne 45 min pour manger.

<p><b>Fait à : Vauhallaan</b></p>  <p><b>Le : 19/10/2017</b></p>	<p><i>Les secrétaires de séance (Nom, prénom et signature)</i></p> <p>Mme Caroline LEVY</p>  <p>Mme Valérie LARUE</p> 	<p><i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature)</i></p> <p>Mme Valérie LARUE</p> 
--	--	--

